



Programme de formation

Maladie professionnelle – accident – décès

Prix INTER: à partir de 800,00 € net de TVA

Durée: 2 jours soit 14 heures

Public:

Prérequis : Aucun

Objectifs:

- Connaître les différents congés maladie et savoir les gérer administrativement
- Présenter et expliciter les modalités de reconnaissance des accidents de travail et de maladies professionnelles
- Savoir mettre en application des règles de réparation de l'accident

Programme:

1-Les congés maladie

Principes, durée, conditions d'attribution et traitement des différents congés ; Les visites de contrôle ; Fin du congé maladie ; Spécificités pour un agent non titulaire.

2- Les accidents de service / de travail

Modalités de reconnaissance de l'imputabilité au service ; Critères généraux d'imputabilité au service ; Les circonstances particulières.

3- Les maladies professionnelles

Principe général de l'imputabilité au service ; La procédure de reconnaissance de l'imputabilité au service.

4- Le conseil médical

Composition, rôle et fonctionnement de cette nouvelle instance consultative ; Dossiers sur lesquels il est consulté pour émettre un avis.

5- La réparation de l'accident de service et de la maladie professionnelle

Le CITIS (congé pour invalidité temporaire imputable au service); Le remboursement des frais médicaux ; Procédure d'indemnisation.

Formateur référent :

CUMEO



Programme de formation

M. Jacques-Marie Planchin, Consultant formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), gérant de Cumeo et ancien officier du corps technique et administratif du service de santé des armées

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.